

NOUVELLE TENDANCE DU E-COMMERCE : LE DROPSHIPPING

Sources : Sites internet spécialisés

Principe classique de la vente sur Internet par les particuliers :

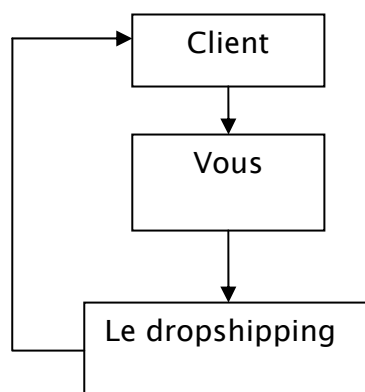
Des personnes vendent sur Internet des vieux objets qui s'entassent dans leurs greniers : même si cela permet de gagner un peu d'argent, cela ne dure pas une fois les produits vendus.

D'autres achètent des biens neufs ou d'occasion pour les revendre plus chers sur des sites tels qu'eBay ou PriceMinister : cela présente une double contrainte : d'abord, il faut avoir de l'argent pour acquérir ces articles et ensuite il faut être certain de trouver des acheteurs, ce qui peut être risqué.

Principe du dropshipping :

Avant d'acheter des objets, vous les vendez ! Vous commencez donc par encaisser l'argent de la vente, avant de vous mettre en contact avec un fournisseur spécialisé (grossiste...) : cette transaction est sans risque car vous ne commandez que la quantité vendue et le fournisseur s'occupe de l'envoi de la marchandise vendue au client, en votre nom !

Schéma de fonctionnement du dropshipping :



Avantage financier pour le revendeur :

Il fait son bénéfice sur la différence entre le prix d'achat en gros et le prix de vente au client final.

Le principal avantage est de ne mobiliser aucune trésorerie nécessaire à la gestion d'un stock, ce qui annule tout risque d'inventu.

Avantages globaux du dropshipping :

- aucune gestion des stocks de la part du professionnel e-commerçant,
- pas de logistique à gérer pour les livraisons aux clients finaux,
- pas besoin de SAV car celui-ci est généralement assuré par les fournisseurs,
- élargissement possible de la gamme de produits proposés,
- pas d'investissement financier,
- fixation du prix de vente en toute liberté.

Autres informations utiles :

- certains grossistes n'imposent aucun montant minimum de commande,
- produits garantis deux à trois ans suivant les gammes,
- délai d'expédition rapide (48 heures en moyenne) à compter de la réception du règlement du professionnel e-commerçant,
- moyens de paiement : Paypal, virement bancaire français ou européen, chèque.

N.B. : Pour élaborer cette fiche, les sites internet suivants ont été consultés :

- www.ledropshipping.com
- www.club-astucieux.fr
- www.mydropshipper.fr
- www.fast-last.fr
- www.creezvotreboutique.com/drop-shipping.php



Retrouvez d'autres informations sur le e-commerce sur www.jura.cci.fr